

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV CROISSANCE

SICAV CROISSANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **14 mars 2023**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	12 137 975,381	10 701 262,391
Actions et droits rattachés		10 286 331,597	9 337 118,107
Obligations et valeurs assimilées		1 087 616,000	797 684,000
Titres OPCVM		764 027,784	566 460,284
Placements monétaires et disponibilités		3 491 148,560	3 116 863,765
Placements monétaires	5	3 490 223,667	3 116 491,192
Disponibilités		924,893	372,573
Créances d'exploitation	6	9 691,977	0,420
TOTAL ACTIF		15 638 815,918	13 818 126,576
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	15 144,426	14 626,849
TOTAL PASSIF		15 144,426	14 626,849
ACTIF NET			
Capital	8	14 891 816,387	13 119 628,205
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		46,217	30,733
Sommes distribuables de l'exercice		731 808,888	683 840,789
ACTIF NET		15 623 671,492	13 803 499,727
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15 638 815,918	13 818 126,576

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	31/12/2022	31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	9	705 378,385	637 547,720
Dividendes		645 590,385	611 219,720
Revenus des obligations et valeurs assimilées		59 788,000	26 328,000
Revenus des placements monétaires	10	160 004,662	138 856,100
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		865 383,047	776 403,820
Charges de gestion des placements	11	(102 604,543)	(92 460,940)
REVENU NET DES PLACEMENTS		762 778,504	683 942,880
Autres charges	12	(33 629,491)	(30 311,194)
RESULTAT D'EXPLOITATION		729 149,013	653 631,686
Régularisation du résultat d'exploitation		2 659,875	30 209,103
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		731 808,888	683 840,789
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 659,875)	(30 209,103)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		908 641,745	(111 068,691)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		205 937,280	124 433,156
Frais de négociation de titres		(4 691,802)	(3 968,686)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 839 036,236	663 027,465

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2022	31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 839 036,236	663 027,465
Résultat d'exploitation	729 149,013	653 631,686
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	908 641,745	(111 068,691)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	205 937,280	124 433,156
Frais de négociation de titres	(4 691,802)	(3 968,686)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(683 827,710)	(234 224,480)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	664 963,239	810 938,846
Souscriptions		
- Capital	7 311 896,673	1 068 897,117
- Régularisation des sommes non distribuables	527 929,922	2 735,451
- Régularisation des sommes distribuables	353 359,104	45 248,658
Rachats		
- Capital	(6 650 827,108)	(293 239,692)
- Régularisation des sommes non distribuables	(526 698,528)	2 334,042
- Régularisation des sommes distribuables	(350 696,824)	(15 036,730)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 820 171,765	1 239 741,831
ACTIF NET		
En début de l'exercice	13 803 499,727	12 563 757,896
En fin de l'exercice	15 623 671,492	13 803 499,727
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	47 730	44 905
En fin de l'exercice	50 135	47 730
VALEUR LIQUIDATIVE	311,632	289,200
TAUX DE RENDEMENT	12,71%	5,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2022.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à D : 12.137.975,381 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		5 982 556,088	10 286 331,597	65,84%
	Actions		5 982 550,330	10 286 321,697	65,84%
TN0001800457	Actions BIAT	17 490	211 653,328	1 544 506,920	9,89%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 477	535 753,587	1 072 836,470	6,87%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 313 870,400	8,41%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	370 804,000	2,37%
TN0002200053	Actions BT	206 597	1 301 554,161	1 068 726,281	6,84%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	1 020 713,612	6,53%
TN0003400058	Actions Amen Bank	24 376	197 443,947	634 726,664	4,06%
TN0002300358	Actions AIR Liquide	10 638	1 058 264,236	936 144,000	5,99%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	9 874,250	0,06%
TN0004200853	Actions CIL	19 484	72 597,890	379 938,000	2,43%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	50 752,800	0,32%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	10 839,528	0,07%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	21 934,000	0,14%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	103 555,320	0,66%
TN0007400013	Actions Carthage cement	100 000	201 640,820	188 000,000	1,20%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	15 072	92 425,333	104 464,032	0,67%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	63 200	376 542,784	850 924,800	5,45%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	98 185,500	0,63%
TN0007270010	Actions TPR	27 200	114 808,000	111 030,400	0,71%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	4 430	121 560,000	112 606,170	0,72%
TN0007610017	Actions SAH	18 000	176 937,560	163 494,000	1,05%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	118 394,550	0,76%
	Droits		5,758	9,900	0,00%
	Actions BT CP 138	4	2,768	3,600	0,00%
	Actions BT CP 141	7	2,990	6,300	0,00%
	Titres des organismes de placement collectif		749 086,178	764 027,784	4,89%
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	7 200	749 086,178	764 027,784	4,89%
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 060 000,000	1 087 616,000	6,96%
	* Obligations de sociétés		160 000,000	166 712,000	1,07%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	160 000,000	166 712,000	1,07%
	* Emprunt national		900 000 ,000	920 904,000	5,89%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	614 700,000	3,93%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	306 204,000	1,96%
	TOTAL GENERAL		7 791 642,266	12 137 975,381	77,69%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				77,61%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2021</u>	7 269 503,021	21 683,993	3 410 075,377	10 701 262,391	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	1 887 731,781			1 887 731,781	
Obligations	300 000,000			300 000,000	
OPCVM	2 252 700,215			2 252 700,215	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	(1 838 605,278)			(1 838 605,278)	205 858,243
Annuités des obligations	(16 000,000)			(16 000,000)	
OPCVM	(2 063 687,473)			(2 063 687,473)	79,037
<u>Variation des plus ou moins value latente sur titres</u>			908 641,745	908 641,745	
<u>Variation des intérêts courus sur obligations</u>		5 932,000		5 932,000	
<u>Soldes au 31 décembre 2022</u>	7 791 642,266	27 615,993	4 318 717,122	12 137 975,381	205 937,280

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à D : 3.490.223,667 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		2 972 000,000	2 990 294,096			19,14%
	Compte à terme au 01/01/2023 (3 mois au taux de 6,53%)	28 000,000	28 365,713	92	N° 001781	0,18%
	Compte à terme au 01/01/2023 (3 mois au taux de 6,53%)	783 000,000	793 197,964	92	N° 001722	5,08%
	Compte à terme au 03/01/2023 (3 mois au taux de 6,53%)	219 000,000	221 789,616	92	N° 082101	1,42%
	Compte à terme au 03/01/2023 (3 mois au taux de 6,53%)	62 000,000	62 789,754	92	N° 081877	0,40%
	Compte à terme au 04/01/2023 (3 mois au taux de 6,53%)	126 000,000	127 586,951	92	N° 082142	0,82%
	Compte à terme au 04/01/2023 (3 mois au taux de 6,53%)	33 000,000	33 415,630	92	N° 081967	0,21%
	Compte à terme au 05/01/2023 (3 mois au taux de 6,53%)	57 000,000	57 709,748	92	N° 081805	0,37%
	Compte à terme au 05/01/2023 (3 mois au taux de 6,53%)	60 000,000	60 747,104	92	N° 081808	0,39%
	Compte à terme au 27/03/2023 (3 mois au taux de 6,77%)	350 000,000	350 259,671	91	N° 002289	2,24%
	Compte à terme au 28/03/2023 (3 mois au taux de 6,77%)	313 000,000	313 139,332	90	N° 001645	2,00%
	Compte à terme au 28/03/2023 (3 mois au taux de 6,77%)	150 000,000	150 066,773	90	N° 002166	0,96%
	Compte à terme au 29/03/2023 (3 mois au taux de 6,77%)	61 000,000	61 018,103	90	N° 081944	0,39%
	Compte à terme au 29/03/2023 (3 mois au taux de 6,77%)	530 000,000	530 157,287	90	N° 001533	3,39%
	Compte à terme au 29/03/2023 (3 mois au taux de 6,77%)	140 000,000	140 041,547	90	N° 002259	0,90%
	Compte à terme au 03/04/2023 (3 mois au taux de 6,77%)	60 000,000	60 008,903	94	N° 002320	0,38%
CERTIFICATS DE DEPOTS		499 249,190	499 929,571			3,20%
TNI82PJLRWS1	Certificat de dépôt au 01/01/2023 (10 jours au taux de 6,77%)	499 249,190	499 929,571	10	Banque de Tunisie	3,20%
TOTAL		3 471 249,190	3 490 223,667			22,34%
Pourcentage par rapport au total des actifs			22,32%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 décembre 2022 un montant de D : 9.691,977 contre D : 0,420 à la même date de l'exercice 2021, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Cessions titres à encaisser	9 691,557	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	<u>9 691,977</u>	<u>0,420</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 décembre 2022 un montant de D : 15.144,426 contre D : 14.626,849 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance CMF	1 323,072	1 163,638
Etat, retenue à la source	2 751,868	2 378,931
Commissaire aux comptes	10 669,486	10 684,280
Rémunération PDG	400,000	400,000
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	<u>15 144,426</u>	<u>14 626,849</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021

Montant	13 119 628,205
Nombre de titres	47 730
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	7 311 896,673
Nombre de titres émis	26 601
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	(6 650 827,108)
Nombre de titres rachetés	(24 196)
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	908 641,745
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	205 937,280
Frais de négociation de titres	(4 691,802)
Régularisation des sommes non distribuables	1 231,394

Capital au 31-12-2022

Montant	14 891 816,387
Nombre de titres	50 135
Nombre d'actionnaires	10

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2022 un montant de D : 705.378,385 contre un solde de D : 637.547,720 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	année 2022	année 2021
<u>Dividendes</u>		
- des actions	610 412,795	578 609,120
- des titres OPCVM	35 177,590	32 610,600
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	59 788,000	26 328,000
TOTAL	705 378,385	637 547,720

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à D : 160.004,662 contre D : 138.856,100 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	année 2022	année 2021
Intérêts sur comptes à terme	128 479,367	115 647,011
Intérêts sur certificats de dépôt	31 525,295	23 209,089
TOTAL	160 004,662	138 856,100

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2022 à D : 102.604,543 contre D : 92.460,940 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Commission de gestion	87 946,747	79 252,231
Rémunération du dépositaire	14 657,796	13 208,709
TOTAL	<u>102 604,543</u>	<u>92 460,940</u>

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 33.629,491 contre D : 30.311,194 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance CMF	14 657,796	13 208,709
Honoraires commissaire aux comptes	12 115,000	10 451,000
Rémunération du PDG	4 800,000	4 800,000
TCL	2 026,342	1 827,087
Autres	30,353	24,398
TOTAL	<u>33 629,491</u>	<u>30 311,194</u>

Note 13: Autres informations

13.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Revenus des placements	17,261	16,267	8,425	14,078	12,228
Charges de gestion des placements	(2,047)	(1,937)	(2,132)	(2,116)	(2,271)
Revenus net des placements	15,214	14,329	6,293	11,962	9,957
Autres charges	(0,671)	(0,635)	(0,667)	(0,714)	(0,730)
Contribution conjoncturelle	-	-	-	-	0,000
Résultat d'exploitation (1)	14,544	13,694	5,626	11,248	9,227
Régularisation du résultat d'exploitation	0,053	0,633	(0,410)	(0,199)	(0,110)
Sommes distribuables de l'exercice	14,597	14,327	5,217	11,049	9,117
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	18,124	(2,327)	(16,805)	(10,911)	(1,711)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4,108	2,607	(1,832)	(0,026)	14,793
Frais de négociation de titres	(0,094)	(0,083)	(0,026)	(0,146)	(0,088)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	22,138	0,197	(18,663)	(11,083)	12,994
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	36,682	13,891	(13,036)	0,165	22,221
Résultat non distribuable de l'exercice	22,138	0,197	(18,663)	(11,083)	12,994
Régularisation du résultat non distribuable	0,025	0,106	1,356	0,104	(0,333)
Sommes non distribuables de l'exercice	22,163	0,303	(17,307)	(10,979)	12,661
Distribution de dividendes	14,327	5,216	11,049	9,117	7,298
Valeur liquidative	311,632	289,200	279,785	302,925	311,972
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,68%	0,68%	0,73%	0,69%	0,75%
Autres charges / actif net moyen	0,22%	0,22%	0,23%	0,23%	0,24%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,86%	5,04%	1,79%	3,59%	2,99%

13.2 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SICAV CROISSANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 15.638.816, un actif net de D : 15.623.671 et un bénéfice de D : 1.839.036.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 14 Février 2023

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

En application des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration réuni le 03 février 2021 a reconduit Monsieur Walid JELIZI dans ses fonctions de Président Directeur Général.

Votre conseil d'administration réuni le 29 avril 2015 a décidé de lui accorder à ce titre, une indemnité mensuelle brute de 400 dinars. Ainsi, la charge supportée à ce titre, en 2022, s'élève à 4.800 dinars. Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'autres conventions entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 14 Février 2023

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK